REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 14*

Date de la convocation : 16/09/2013
Date d'affichage :

Séance du 27 septembre 2013
L'an deux mille treize
Et le vingt-sept septembre à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT M, COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusé(e)s : Mme ALINAT Jacqueline

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°46-2013
Attribution d'une subvention à l'association SOS ESPOIRS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'organisation par l'association SOS ESPOIRS d'une soirée dansante le 10 novembre 2013 à l'occasion de la fête de la Saint-Martin.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur l'attribution d'une subvention de 500 euros à cette association.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** d'attribuer une subvention de 500 euros à l'association SOS ESPOIRS
- **dit** que les crédits sont ouverts au B.P. 2013, article 6574

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Francis CASTAN